

**Arrêté n° DRCL-BFL-2023247-0001**

**Signé par**

**Yann GERARD, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir**

**le 5 septembre 2023**

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir  
Direction des Relations avec les Collectivités Locales  
Bureau des Finances Locales**

**Arrêté portant radiation du régisseur d'État titulaire auprès de la police municipale de Châteaudun**

**Arrête portant radiation  
du régisseur d'Etat titulaire auprès de la police municipale  
de la commune de Châteaudun**

Monsieur Hervé JONATHAN,  
Préfet d'Eure-et-Loir,  
Officier de l'ordre national du Mérite,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-0322 du 30 avril 2003 portant institution d'une régie de recettes auprès de la police municipale de la commune de Châteaudun ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BFL-202330-001 du 30 janvier 2023 portant nomination de Monsieur Gilles DE LAS HERAS en qualité de régisseur titulaire et Monsieur Joël GUERET régisseur suppléant sur la commune de Châteaudun, pour percevoir le produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation, en application de l'article L. 2212-5 du CGCT et le produit des consignations prévues par l'article L. 121-4 du code de la route ;

Considérant le départ, au 15 septembre 2023, pour cause de mutation, de Monsieur Gilles DE LAS HERAS.

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin, à compter du 15 septembre 2023, sous réserve de la clôture des comptes, aux fonctions de régisseur titulaire de la régie de police municipale de la commune de Châteaudun de Monsieur Gilles DE LAS HERAS.

**Article 2** : Monsieur Joël GUERET, régisseur suppléant, assurera l'intérim des fonctions de régisseur titulaire jusqu'au recrutement du remplaçant de Monsieur DE LAS HERAS.

**Article 3** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs, notifié à la commune de Châteaudun et aux intéressés.

**Article 4** : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Monsieur le Maire de Châteaudun et Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques d'Eure-et-Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,



**Yann GERARD**

*Dans un délai de deux mois à compter de sa notification, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du la Préfet d'Eure-et-Loir, d'un recours hiérarchique auprès de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, - 20 avenue Ségur - 75007 PARIS et d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif d'Orléans.*